N°/Réf. WHH/AON/N°A004/005/019/012/011/NER1026/1027/1032/1024-bureau pays WHH/L146-2020.

ANNEXE C : Prescriptions Techniques

DEMANDE FACTURE PROFORMA

WHH-Niamey

294, Rue 63 KK Koira Kano, commune 1 ,

BP : 12 224-Niamey Niger

Adresse mail : louchard.chrispin@welthungerhilfe.de

Fiche d'acquisition (Achat, livraison des semences)

« Prescriptions Techniques »

N°/Réf.WHH/AON/N°A004/005/019/012/011/NER1026/1027/1032/1024-bureau-pays WHH/L146-2020.
Projet : NER-1024/1026/1027/1032
« Prescriptions Techniques »

N° LIGNE	DESIGNATION PRECISE	SPECIFCA-TIONS (O/N?)	UNITE	QTE
1	**Mil**	Sosat-C88	Sac de 10 kg	20.5 tonnes
	Mil	Variétés HKP catégorie semence certifié, R1 année production 2019	Sac de 10 kg	17.2 tonnes
2	Mil	Variétés GB 87350	Sac de 10 kg	05 tones
3	**Niebé**	TN-5-78	Sac de 05 kg	09 tonnes
4	**Niebé**	Variété IT 90K-372-1-2 semence certifié, R1 année production 2019	Sac de 10 kg	9.1 tones
5	**Niebé**	Variété KVX30-309-6G	Sac de 10 kg	05 tonnes
6	Semences de base Mil	Semence de base Mil G4 (Pour la production des semences) Catégorie : Semence Certifiée R1, Année de production : 2019	Sac de 20 kg	01 tonnes
7	**Sorgho**	Mota Maradi	Sac de 05 kg	6.5 tonnes

I. Spécifications techniques a considérées :

Afin de mieux mener cette activité, il est important d'avoir des semences :

De bonne qualité : Elles doivent être homologuées au Niger et provenant d'un producteur des semences agréé et en règle, non charançonné, non avarie, de la compagne précédente, de qualité saine sans impuretés (sables, gravillons, débris et mélange avec semences d'adventices, Semences abîmées : graine vide, cassée, attaquée par des maladies).

Il est de la responsabilité du Fournisseur de certifier que les semences qu'il fournit remplissent bien toutes les conditions de qualité qui leur sont applicables. Le Fournisseur s'engage à fournir à WHH des semences qui n'ont pas été exposés à une quelconque contamination ou inertes et portant le logo de WHH.

WHH se réserve le droit de vérifier – ou d'avoir recours à une tierce personne de son choix – pour vérifier la mise en œuvre par le Fournisseur de ses procédures de contrôle qualité.

Inspection

Le stockage des semences dans l'entrepôt du Fournisseur doit impérativement respecter les normes d'hygiène. Le Fournisseur devra notamment faciliter l'inspection et le contrôle des produits, à tout moment, par l'équipe de WHH ou toute autre personne autorisée par WHH ;

Dont le conditionnement est fait dans des sacs de jute ou en plastique de 10 kg pour le mil, 5 kg le sorgho et de 5 kg pour le niébé et 20 kg répondant aux caractéristiques suivantes :

Les semences doivent être des semences certifiées R1 portant sur chaque sac une étiquette contenant les informations mentionnées dans le tableau ci-dessus dans les spécifications.

A la réception, après vérification des techniciens de WHH, l'inspecteur régional de semence de Diffa et de Tillabéry procèdera à un contrôle dont le résultat validera la réception

Taux de germination……75 à 90%
Taux d'humidité……12% (Mil et Sorgho)
Taux d'humidité……9% (Niébé)
Débris (matière inerte, herbe sable) ……2%
Pureté spécifique……99%
Pureté variétale……98%

Dans le cas où la qualité ou l'état des semences ne rempliraient pas les conditions requises au moment de l'inspection réalisée par l'équipe du WHH, les semences devront alors être remplacés par le Fournisseur ou la fourniture de nouveaux lots de semences.

Nom, prénom ……

Fonction/titre ……

Nom de l'entreprise/Société……..

Adresse ……

Signature, date, cachet……